



Plus de trains
Association d'usagers
des lignes L et U du Transilien

Lettre ouverte des associations d'usagers à M. Alain Krakovitch, Dir. Général SNCF Transilien

Copie :

Valérie Péresse, Présidente de la région Ile-de-France

Stéphane Beaudet, Vice-Président de la région Ile-de-France en charge des Transports

Jean-François Carencu, Préfet de la région Ile-de-France

Ile-de-France, le 8 juin 2016

Objet : Demande d'indemnisation des usagers à la suite des fortes perturbations du réseau SNCF en Ile de France liée à la grève de vos agents.

Monsieur le Directeur Général,

Depuis le 9 mars, et de façon répétée depuis le 18 mai, nous, usagers du réseau francilien de la SNCF, payons très lourdement les conséquences d'un conflit social qui ne nous concerne pas. Les associations reçoivent de nombreux témoignages des situations honteuses rencontrées par vos voyageurs. Aux quatre coins de l'Ile de France, combien sommes-nous à perdre chaque jour tant de temps dans les rares trains qui fonctionnent ? Combien sommes-nous à ne pas pouvoir monter et à ne pas pouvoir aller travailler ? La souffrance accumulée par ces semaines de difficultés n'est pas acceptable. Les patrons sont furieux, les vies de famille sont chamboulées. Les quais débordent, il y beaucoup de malaises et de tensions dans les trains.

Sur certaines lignes (réseaux Est et Saint Lazare notamment), les usagers subissent aujourd'hui leur 22ème jour de grève en 2016. Sur certaines lignes, le plan de transport minimum de 33% de trains en circulation n'a pas été respecté (cf. annexe I-C-3 du contrat STIF-SNCF) : ligne U fermée ou limitée certaines journées, ligne R avec environ 10% du trafic normal, RER C et D avec environ 25% du trafic normal. Sur de nombreuses lignes, notamment les B, D et L, le plan de transport annoncé n'est pas respecté.

La semaine dernière, les impacts de la grève se sont cumulés avec les conséquences exceptionnelles de la crue de la Seine. La SNCF n'a pas été en mesure d'augmenter la desserte réduite des lignes de trains qui servaient de trajet alternatif aux usagers des lignes touchées par les crues. Ceci a créé, et crée toujours, des situations très compliquées, tendues et dangereuses pour les usagers. Voici quelques exemples :

- la ligne U (un train par heure le vendredi 3 juin) n'a pas permis de remplacer les lignes N et C coupées ;
- les usagers de la branche nord du RER C n'ont pas pu se reporter sur la ligne H, très réduite ;
- le RER D déjà saturé n'a pas permis de pallier les branches Sud du RER C au trafic si réduit ;
- ...

Le droit de grève est un droit constitutionnel essentiel. Nous ne nous immiscerons pas dans vos discussions internes. Cependant lorsque la SNCF n'exécute durablement pas le contrat qui la lie aux usagers, par l'intermédiaire de l'autorité organisatrice STIF, l'usager doit être remboursé. Nous réclamons ainsi le remboursement de 50% d'un mois de forfait Navigo pour tous les usagers abonné au Pass Navigo touché par la grève, soit 35 euros par abonné.

Si le mouvement était amené à durer, le montant du remboursement devrait être revu à la hausse. Lors du précédent mouvement d'ampleur en 2014 (il y a deux ans...), vous aviez

indemnisé les usagers abonnés pour le préjudice subi, alors même que les conséquences de la grève ne s'étaient pas cumulées aux impacts des inondations.

Les éventuelles difficultés techniques et coûts de mise en oeuvre d'une indemnisation des abonnés au Pass Navigo désormais Pass Unique ne sont en aucun cas une raison opposable : il n'est pas acceptable de faire subir de telles difficultés aux usagers à cause d'un dialogue social délétère et hors d'âge (cf. RATP). Et ce alors que le réseau Francilien est au bord de l'implosion sur de nombreuses lignes saturées, qu'il est vétuste à cause d'années de sous-investissements dans lesquelles le Groupe SNCF porte une responsabilité claire.

Nous demandons à Madame Valérie Pécresse, Présidente de la région Ile-de-France, et à ce titre représentante ultime des usagers du réseau de transports francilien, de faire sienne notre demande d'indemnisation de tous les usagers impactés par la grève. Lors de la récente campagne régionale, Madame Pécresse s'était engagée à ce que les utilisateurs des transports en commun soient indemnisés en cas de grève.

Nous savons que cette mesure sera coûteuse pour la SNCF. Elle devra bien entendu être déduite de vos résultats et ne modifier en rien les investissements programmés. Mais la démarche est essentielle : quand le service n'est pas rendu, on rembourse. Pour de très nombreux usagers, ce sera une goutte d'eau face au temps perdu, au stress accumulé, et aux dépenses supplémentaires concédées pour s'organiser (parking, heures sup de la nounou...).

Enfin, nous alertons M. Jean-François Carenco, préfet de la région Ile-de-France, sur les nombreuses situations d'insécurité créées sur le réseau francilien : à bout, certains usagers se battent pour monter dans les trains, pour ne pas perdre une heure de plus. Certains trains sont trop pleins. Les quais bondés créent de forts risques lorsque des trains passent sans arrêt et effleurent les usagers serrés, à Maisons-Alfort, à Drancy ou à la Garenne-Colombes par exemple. Dans de nombreux trains ou gares, la qualification de trouble à l'ordre public n'est pas usurpée. Ainsi la question de la réquisition de certains agents sur les lignes les plus touchées doit être clairement posée, afin d'éviter tout drame.

Nous souhaitons sortir au plus vite de cette situation critique.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Général, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Rémy PRADIER
Marc PELISSIER
Arnaud BERTRAND

Président de l'association SADUR
Président de l'AUT - Fnaut Ile de France
Président de l'association Plus de Trains

Association SADUR

@Asso_SaDur
www.sadur.org
contact@sadur.org

AUT- Fnaut IDF

@Asso_usagersidf
www.aut-idf.org
aut@aut-idf.org

Association Plus de Trains

@Plusdetrains
www.plusdetrains.fr
contact@plusdetrains.fr

Gare de Fontainebleau, matin du 7 juin :



Gare de Versailles Chantiers, matin du 26 mai :



Gare de Saint Cloud, matin du 19 mai :

